



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Excusés avec pouvoir	Absent
15	11	4	0

Les conseillers municipaux de Mens régulièrement convoqués en date du 19 JUIN 2026 se sont réunis en mairie salle du conseil municipal, le 30 JUIN 2026 à 19h, sous la présidence de Josiane CHEVALIER, maire. Etaient présents : Josiane CHEVALIER, Jean-Louis GOUTEL, Margaux TENDRON, Claude BRONNER, Marie-Hélène ALLARD, Alain FAURE, Eddy JOSE, Valérie DUSSERT, Daniel DUSSERT, Daniel MORE, Charlotte AMIRANTE. Excusés avec pouvoir : Myriam CAPELLI donne pouvoir à Margaux TENDRON ; Mathieu FAURE donne pouvoir à Eddy JOSE, Lauriane JOSSERAND donne pouvoir à Valérie DUSSERT ; Claire-Lise GALLAND donne pouvoir à Daniel MORE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer

valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales. La Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, Valérie DUSSERT est désignée pour remplir cette fonction. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

La Maire ouvre la séance à 19h00

PV du 26 mai 2026 approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. DEL2026-06-01 : Composition de la commission SPR délibération
2. DEL2026-06-02 : DM3 BP régularisation achat ancienne Trésorerie Publique
3. Validation des plans de financement des projets :
 - a. DEL2026-06-03 : réaménagement bâtiment ancienne trésorerie
 - b. DEL 2026-06-04 : entretien des chemins
 - c. DEL 2026-06-05 : parcours santé
 - d. DEL 2026-06-06 : fontaines
 - e. DEL 2026-06-07 : temple
4. DEL2026-06-08 : Vente de foncier communal (ex-maison Rippert)
5. DEL2026-06-09 : Désignations dans les commissions de la CCT

DEL2026-06-01 : Composition de la commission SPR délibération

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité Mme La Maire à approuver la composition de la commission locale du Site Patrimonial Remarquable qui suit hors membres de droit :

Collège	Titulaires	Suppléant(e)s
Elus de la collectivité	GOUTEL Jean-Louis ALLARD Marie-Hélène BRONNER Claude AMIRANTE Charlotte	FAURE Alain DUSSERT Daniel CAPELLI Myriam GALLAND Claire-Lise
Représentants d'association Amis du musée Trièves Action Tourisme Sur les pas des Huguenots CAUE Isère (Conseil Architecture Urbanisme et de l'Environnement)	Bernard COQUET DELVA Janick CALVAT Marcel ANTHOINE Rachel	Noël CHEVALLIER GOUTEL Valérie FAURE Jean-Pierre BOULARAND Thibaud
Personnalités qualifiées Centrales Villageoises du Trièves Artisans Commerçants Habitants	Nathalie Lacroix MARRY Serge PERRIER Anthony MONCADA Philippe	Eric Blondeau CUTIVET Emilien MATHIEU Capucine BUTET Patrick



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

Remarques :

Charlotte AMIRANTE demande pourquoi l'association La Rurale a été retirée de la composition.

Josiane CHEVALIER : cette association n'a que peu de lien avec le S.P.R. et les commerçants souhaiteraient être représentés.

DEL 2026-06-02- FINANCES : DM n°3 Budget Principal 02430 (M57A)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, d'approuver à l'unanimité la décision modificative n°3 du budget principal.

Remarques :

Remboursement de 2 échéances car un loyer de 2024 est impayé et les imputations budgétaires sur les exercices antérieurs sont erronées.

DEL 2026-06-03 : Rénovation d'un bâtiment communal en logements et bureaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de rénovation d'un bâtiment communal en logements et bureaux avec le plan de financement prévisionnel tels qu'ils sont présentés, autorise Madame la Maire à solliciter toutes les aides publiques susceptibles d'être mobilisées pour mener à bien le projet et à signer toutes les pièces et documents afférents.

Remarques :

Le projet consiste à la création de 3 logements ainsi que des bureaux pour l'ADMR. Le plan de financement prévisionnel est basé sur une estimation des travaux. Le chiffrage définitif sera donné courant septembre. Les travaux comprennent également la rénovation thermique avec le changement de la chaudière. Le démarrage des travaux est prévu fin 2026. L'espace de co work est déplacé dans le bâtiment de Radio Dragon.

Charlotte AMIRANTE : dans un modèle d'efficacité énergétique, utiliser des matériaux de qualité

Jean-Louis GOUTEL : les études n'en sont pas encore à ce stade mais c'est l'objectif, selon les coûts de revient.

DEL 2026-06-04 : Travaux de grosses réparations de voirie communale – programme 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 3 abstentions et 12 voix pour, approuve le projet de Travaux de grosses réparations de voirie communale – programme 2026 et le plan de financement prévisionnel tels qu'ils sont présentés, autorise Madame la Maire à solliciter toutes les aides publiques susceptibles d'être mobilisées pour mener à bien le projet et à signer toutes les pièces et documents afférents.

Remarques : Après des visites sur place, ces 5 routes nécessitent des gros travaux de réparations, inscrits en investissement. Il est également prévu, en fonctionnement, d'effectuer quelques réparations en Point à Temps mécanique ou manuel. Ces travaux sont inscrits dans le budget en remplacement de la réfection de la route de Menglas qui sera réalisée après les travaux de réfection de réseaux sur ce secteur.



PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

DEL 2026-06-05 : Création d'un parcours santé intergénérationnel avec plusieurs agrès

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un parcours santé intergénérationnel avec plusieurs agrès et le plan de financement prévisionnel tel qu'il est présenté, autorise Madame la Maire à solliciter toutes les aides publiques susceptibles d'être mobilisées pour mener à bien le projet et à signer toutes les pièces et documents afférents.

Remarques : Le parcours sera multigénérationnel et comprendra 10 agrès.

DEL 2026-06-06 : Travaux de restauration des 3 Fontaines IMH de Mens

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le projet de restauration des 3 Fontaines IMH de Mens et le plan de financement prévisionnel tel que présenté en séance, autorise Madame la Maire à solliciter toutes les aides publiques susceptibles d'être mobilisées pour mener à bien le projet et à signer toutes les pièces et documents afférents.

Remarques :

Le plan de financement a été rétabli comme suit :

Dépenses	Montant H.T.
Fontaine Mairie	71 779,41 €
Lot 1	46 833,41 €
Lot 2	11 185,00 €
Lot 3	5 520,00 €
MOE	8 241,00 €
Fontaine Breuil	60 607,96 €
Lot 1	36 169,96 €
Lot 2	11 185,00 €
Lot 3	5 630,00 €
MOE	7 623,00 €
Fontaine Halle	55 465,89 €
Lot 1	32 060,89 €
Lot 2	11 185,00 €
Lot 3	5 180,00 €
MOE	7 040,00 €
S.P.S. MDPrévention	3 525,00 €
Diag SOCOTEC	1 035,00 €
MOE Base	17 025,50 €
TOTAL	209 438,76 €

Financements	Montant H.T.	Pourcentage
DRAC	52 359,69 €	25 %
Région	20 943,88 €	10 %
Département	62 831,63 €	30 %
Agence de l'eau	16 777,50 €	50 % (circuit fermé)
Autofinancement	56 526,06 €	
TOTAL	209 438,76€	100%

Des aides complémentaires devraient s'ajouter : Petite Cité de caractère et la Fondation du Patrimoine.

DEL 2026-06-07 : Travaux de restauration et mise en sécurité du temple – 1ère tranche

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de restauration et mise en sécurité du Temple et le plan de financement prévisionnel tels qu'ils sont présentés, autorise Madame la Maire à déposer un

**PROCES-VERBAL****CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026**

dossier au titre de la DETR auprès de l'Etat, à solliciter toutes les aides publiques susceptibles d'être mobilisées pour mener à bien le projet et à signer toutes les pièces et documents afférents.

Remarques :

Le montant indiqué pour les dépenses de Maîtrise d'œuvre correspond à l'intégralité des tranches de travaux.

DEL 2026-06-08 : Vente Maison RIPERT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la cession dudit bien, autorise la vente au profit des acquéreurs : Maëlle VALFORT et Diwan CORRE, résidant 35 rue du Bourg 38710 Mens, accepte l'offre au prix de vente, soit à 80 000€ conformément à l'estimation émise dans l'acte de propriété immobilière après décès dressé le 22/10/2022 par Fanny Strapazon, collaboratrice de l'étude COYNET et maître RUCHON et autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique et toutes les pièces et documents afférents.

Remarques :

Une consultation des services du Domaine a été demandée et le prix correspond au montant budgété.

DEL 2026-06-09 : INTERCOMMUNALITE : Désignation de représentants de la commune de Mens pour siéger dans les commissions intercommunales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de voter ces désignations au scrutin public ;
- de désigner un élu titulaire et un élu suppléant dans les commissions intercommunales suivantes :
 - Economie et emploi : Claude BRONNER (tit) ; Daniel MORE (suppl)
 - Agriculture et alimentation : Valérie DUSSERT (tit) ; Mathieu FAURE (suppl)
 - Forêt et filière bois : Alain FAURE (tit) ; Charlotte AMIRANTE (suppl)
 - Tourisme : Claude BRONNER (tit) ; Myriam CAPELLI (suppl)
 - Aménagement et urbanisme : Marie-Hélène ALLARD (tit) ; Jean-Louis GOUTEL (suppl)
 - Gestion des déchets : Jean-Louis GOUTEL (tit) ; Charlotte AMIRANTE (suppl)
 - Développement durable (et mobilités) : Jean-Louis GOUTEL (tit) ; Daniel MORE (suppl)
 - Petite enfance- enfance jeunesse- famille : Lauriane JOSSERAND (tit) ; Josiane CHEVALIER (suppl)
 - GEMAPI : Eddy JOSE (tit) ; Claire-Lise GALLAND (suppl)
 - Eau potable : Daniel DUSSERT (tit) ; Eddy JOSE (suppl)
 - Finances : Margaux TENDRON (tit) ; Claude BRONNER (suppl)
 - CLECT : Josiane CHEVALIER (tit) ; Jean-Louis GOUTEL (suppl)
 - Culture : Myriam CAPELLI (tit) ; Claire-Lise GALLAND (suppl)

Remarques :

Charlotte AMIRANTE aurait souhaité avoir la proposition des compositions avant la séance.

Josiane CHEVALIER : si des changements devaient être apportés, ils seront actés au prochain Conseil Municipal.



PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

- Revue de Projets : STEP Menglas/Préfaucou

Une réunion a eu lieu avec le maître d'œuvre sur l'état d'avancement de ce projet, faire l'état des solutions technique et des chiffrages proposés.

Une réunion avec les partenaires financeurs et conseillers (techniciens de département, Agence de l'eau et Police de l'eau) a également été organisée afin de décider du choix du système de traitement. Ce choix va conditionner la finalisation des études (4 à 5 mois). Les consultations pourraient débuter en fin d'année 2026 pour une réalisation des travaux en 2027.

Sur le budget précédent l'organisation des travaux avait été divisée en 2 années : une 1^{ère} tranche en 2026 et une seconde en 2027. Le choix est fait de conduire les travaux sur une année pour diminuer les désagréments créés mais également pour faire des économies (engins de chantier déjà présents, base vie installée...).

Il a également été décidé de réhabiliter les réseaux d'eau potable de Menglas en même temps que les réseaux d'assainissement. Le système de défense incendie va être repris avec un redimensionnement des réseaux afin d'éviter la mise en place d'une bâche.

Le système de traitement choisit est le filtre planté de roseaux (préconisations des partenaires). La proposition de traitement sur culture fixée de type filtre coco n'est pas retenue car ce procédé nécessite pour le remplacement du média filtrant des transports du compostage jusque dans le Grésivaudan pour être traité.

Le système de planté de roseaux est le même que la Station d'Épuration actuelle de Mens. Nous connaissons le fonctionnement et l'entretien. Pour cette station, le traitement se fera soit sur 2 niveaux de bassins soit sur 1 seul niveau avec filtration.

Le montant global des travaux est d'environ 900 000 €, subventionné à plus de 80%. La banque des territoires est prête à financer les réseaux.

- Rendu-acte :

La Commission d'Appel d'Offre pour les travaux de réfection des fontaines s'est tenue le 11 juin.

Présenté par Daniel DUSSERT : 3 lots : Maçonnerie Pierre de taille sculpture, Fontainerie d'art et Ferronnerie. Les entreprises ont été désignées. La réunion de démarrage a été fixée au 17 juillet à 10h30. Début de travaux de la fontaine de la place de la Mairie est fixé à septembre. L'air de stockage des matériaux se fera sur les parkings partie haute de la place de la Mairie et la base vie sera située dans le bâtiment de la T-réseau.

L'installation du CCAS présentée par Valérie DUSSERT, vice-présidente. La réunion s'est tenue le 11 juin avec un climat très constructif et beaucoup d'échanges. Le repas des aînés est avancé au 12 décembre afin qu'un maximum de personnes puisse être présentes. Les colis seront distribués par les élus avant Noël. Le spectacle de l'EHPAD sera organisé la semaine du 11 janvier. La marche rose est prévue le 10 octobre à 10h00 devant la mairie, en partenariat avec l'association Rose attitude. Le CCAS est en réflexion pour engager un chèque culture à destination des jeunes (aide pour des spectacles, livres, concert...).

La suite de la révision du S.P.R., présenté par Jean Louis GOUTEL : L'objectif est de finaliser cette révision au plus tôt. Cette révision doit permettre de protéger le patrimoine, d'intégrer la possibilité de faire des travaux adaptés aux changements climatiques et de permettre des rénovations compatibles avec les revenus des Mensois.



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

Il faut également que ce règlement soit compatible avec le règlement du PLU.

Le travail de simplification déjà fait sera conservé.

Avant de réunir la commission SPR en septembre, une séance de travail du bureau d'étude avec des porteurs de projets (cas pratiques) puis avec des artisans est prévue, animé par le MOE en charge de la révision SPR, afin de proposer des projets réalisables, en accord avec le nouveau règlement.

La Zone d'Activités des Appreaux, présentée par Claude BRONNER : porté par la communauté des communes. La carte des risques montre que toute la partie basse de la zone prévue n'est pas constructible. La zone est donc étendue sur la partie haute. Ce qui amènerait de 1.7 hectares à 2.7 hectares, à modifier donc dans le PLU. La CDC a donc demandé une étude géotechnique de sol complémentaire. Il reste à définir le prix de vente des propriétaires. Le prix de sortie est à établir en rapport avec les capacités des artisans sans dépasser les 60.00 €/m2, aménagements compris. Ne sera pas acceptée la création de de logements associés aux bâtiments. La CCT et la Mairie ont la volonté de voir enfin aboutir ce projet d'ici à 3 ans.

Questions diverses :

Josiane Chevalier :

Deux bonnes nouvelles : l'Eglise a reçu un avis favorable de la commission de sécurité du SDIS et confirmation que le SDIS a inscrit la rénovation de la caserne de Mens dans son programme pluriannuel d'investissement pour 2027.

Une mauvaise nouvelle : suite à un RDV avec le CART, découverte de l'état du bâtiment de la cure extrêmement vétuste dont la cuve à fioul date de 1950. Un dossier avait été fait en 2022, avec un chiffrage à 140 000€ et une de subvention de 90 000€, perdue. Il va falloir voir comment nous pouvons intégrer ces travaux en investissement et actualiser le coût.

La piscine : après beaucoup de discussions avec le chef de bassin, il est convenu de déterminer l'âge des enfants non accompagnés à 12 ans. Par ailleurs, il est rapporté beaucoup d'incivilités qui ont déjà généré deux rappels à l'ordre à des jeunes.

La canicule : remerciement à l'ADMR pour le travail fait de juxtaposition de listes afin de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde pour les personnes fragiles et isolées.

Un arrêté a été pris afin d'interdire la baignade dans les bassins et fontaines.

Une demande d'installation de brumisateurs dans le Parc Joubert a été faite par un particulier. Elle a été refusée, ce n'est ni écologique ni économique.

Dates à retenir :

- 3/07 à 18h00 devant la mairie : parcours mémoriel en lien avec l'association Hôtel Europa et APECIM
- 19/07 cérémonie du Pas de l'Aiguille, nécropole nationale, programme arrêté par l'ONACVG
- 10/10 fête de l'agriculture et foire
- 10/10 Marche rose

Prochains Conseils Municipaux :

- 01/09 avec un porteur de projet d'agrivoltaïsme
- 13/10 Présence du Major Recorbet pour une présentation le bilan de la délinquance sur la commune et le projet de convention de participation citoyenne.



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

Charlotte AMIRANTE : dans une interview à Radio Dragon, vous avez parlé d'une commission Vie Quotidienne. Comment est-elle mise en place ? qui l'anime ?...

Josiane CHEVALIER : une commission Vie Quotidienne est dans la logique de notre campagne, du « aller vers » et de la proximité (rompre avec « l'entre-soi »). Nous avons souhaité aller vers les personnes qui n'ont jamais participé à des commissions avec un souci de la parité, une diversité d'âges, de lieu d'habitation, les personnes qui souhaitent faire remonter les problèmes et les attentes. Cette commission permet de faire remonter ces sujets.

Composition : Maire, Alain Faure, Daniel Dussert, Laurianne Josserand, Alexandra Galeazzi, Séverine Barbe, Stéphanie Margueret, Marie-Paule Raumezi, Bertrand Barré, Bertrand Peyraud, Olivier Blancheton, Laurent Thiebaut.

Charlotte AMIRANTE : y a-t-il possibilité à d'autres personnes d'intégrer cette commission ?

Josiane CHEVALIER : La 1^{ère} réunion a lieu cette semaine. Donc à voir par la suite.

Charlotte AMIRANTE : il s'agit d'échanger sur des problèmes ou est-il possible d'amener des idées ?

Josiane CHEVALIER : La commission consiste à faire remonter les attentes et des propositions.

Alain FAURE : Pour faire remonter les critiques, tous les moyens peuvent être utilisés : accueil de la mairie, mail, courrier, téléphone mais également en parler avec les employés communaux tout en restant respectueux (référence à un incident sur le marché).

Le conseil est clos à 20h47.

Fait à MENS, le 01/07/2026

Josiane CHEVALIER, La Maire

La secrétaire de séance, Valérie DUSSERT

